

Belmont, le 12 mars 2026

**Préavis n° 02/2026
Au Conseil Communal**

**Crédits d'études pour phases 32 à 41
-
route de la Cita et chemin de la
Pierreire**

TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	3
2. Méthodologie appliquée	3
3. Projets concernés	4
3.1. Route de la Cita – Rénovation des infrastructures et de la superstructure.....	4
3.2. Chemin de la Pierreire – Renouvellement, assainissement et extension des infrastructures.....	5
4. Conclusions	7

Au Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,
 Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis, tout comme le préavis 02/2025, est destiné à simplifier le processus administratif et financier pour les demandes de crédits d'études des projets d'ouvrages.

Il a pour objectif de vous présenter des projets découlant de l'évolution des besoins, telles que de nouvelles constructions, l'adaptation d'infrastructures souterraines ou la coordination des travaux dans le cadre du déploiement du réseau de chauffage à distance. Ceux-ci nécessitent des crédits, hors du budget de fonctionnement, qui permettent à la Municipalité de pouvoir avancer sur les études du projet et l'appel d'offres, avant de vous soumettre les préavis pour les crédits de construction (travaux).

2. Méthodologie appliquée

Le principe de ces demandes de crédit d'études pour des projets multiples a été développé dans le préavis 02/2025 et nous le rappelons brièvement dans le tableau ci-dessous. Le financement des projets d'ouvrage, qui inclut les prestations des bureaux d'ingénieurs ou d'architectes, est basé sur les phases de la norme SIA 103.

Etapes	Phases	Modalités de financement
1	11 Enoncé des besoins, approches méthodologiques	Financement via le budget
	Etudes préliminaires 21 Définition du projet de construction, étude de faisabilité 22 Procédure des choix des mandataires	
	Etude de projet 31 Avant-projet	
2	32 Projet de l'ouvrage 33 Procédure de demande d'autorisation, dossier de mise à l'enquête	Financement couvert par le crédit demandé dans le présent préavis
	Appel d'offre 41 Appels d'offre, comparaison des offres, propositions d'adjudication	
3	Réalisation 51 Projet d'exécution 52 Exécution de l'ouvrage 53 Mise en service, achèvement	Financement via les préavis de crédits de construction (travaux)
4	Exploitation 61 Fonctionnement 62 Surveillance, contrôle, entretien 63 Maintenance	Financement via le budget

3. Projets concernés

Dans le cadre de ce préavis, seuls les projets importants dont les études et leur réalisation sont planifiées jusqu'à la fin 2027 ont été pris en compte.

Pour chaque projet, une évaluation du coût des travaux a été effectuée sur la base de l'étape 1.

3.1. Route de la Cita – Rénovation des infrastructures et de la chaussée

Le montant estimé des travaux à ce stade est de : CHF 1'300'000.--

Le quartier de la route de Belmont sur la Commune de Lutry souhaite son raccordement au réseau de chauffage à distance déployé par la société LaZur SA. La rénovation de la route de la Cita était planifiée de longue date, mais a dû être reportée en raison d'autres projets prioritaires. La demande de LaZur SA a accéléré le processus d'études. A cet effet, un tracé est envisagé entre le carrefour chemin de la Mouette – Coin d'En Bas et celui de la route de la Cita - chemin des Pralets. La densité des réseaux souterrains (eau, électricité, assainissement) et leur construction par phases successives nécessitent une réflexion globale afin d'y intégrer les conduites du CAD (chauffage à distance). Ces études entrent totalement dans le cadre de la coordination des travaux communaux envisagés et ceux d'une entité externe.

A ce titre, une demande d'honoraires a été faite à deux bureaux d'ingénieurs.

Le montant total de la prestation d'honoraires ne dépassant pas le seuil des marchés publics sur invitation (CHF 150'000.00 HT), le choix final du prestataire peut être fait sur la base de l'expérience de nos bureaux habituels.

Le périmètre des travaux est le suivant :



L'offre d'honoraires pour l'étape 2, mentionnée dans le tableau des phases selon la norme SIA, se résume de la manière suivante :

Montants en CHF HT	Dans budget de fonctionnement Avant-Projet	Dans préavis 02/2026 Etudes
Ingénieur civil	0.00	30'000.00
Ingénieur hydraulique civil	0.00	10'000.00
Ingénieur en électricité	0.00	3'500.00
Géomètre	0.00	5'000.00
Géotechnicien	0.00	2'000.00
Divers et imprévus 10%	0.00	5'050.00
Total intermédiaire	0.00	55'550.00
TVA 8.1 %	0.00	4'500.00
Montant TTC	0.00	60'050.00
Montant demandé	0.00	61'000.00

3.2. Chemin de la Pierreire – Renouvellement, assainissement et extension des infrastructures

Le montant estimé des travaux à ce stade est de : CHF 600'000.00.

Dans le cadre du développement du quartier desservi par le chemin de la Pierreire, l'état des réseaux d'assainissement d'eau potable et d'électricité doit être évalué. L'opportunité des nouvelles constructions nous permet de réfléchir aux travaux suivants :

Assainissement

Remplacement ou chemisage des canalisations existantes en fonction de l'état afin que ce réseau actuellement privé soit repris par la Commune. La jurisprudence (Tribunal Cantonal AC-2016-0239 / 2018, Tribunal Fédéral AC-390 / 2007 du 22 octobre 2008) confirme cette manière de procéder. Dès lors, ce réseau sera repris en état et les frais de remise en conformité seront à charge des propriétaires et de la Commune selon une répartition à définir suite à l'étude. (Estimation CHF 180'000.00)

Eau potable

Bouclage du réseau entre le chemin du Blessoney et le chemin de la Chavanne. Cette liaison est nécessaire pour garantir l'approvisionnement de la zone Blessoney, Pierreire, Champ-Pevy et Engoliau et la défense incendie du portail amont de l'autoroute (deux bornes hydrantes). Estimation CHF 350'000.00. Une première étude sur la base du PDDE

(plan directeur de distribution de l'eau) avait été faite en 2017, cette dernière devra être réactualisée.

Electricité

Actuellement les habitations du quartier sont alimentées par un seul câble qui est équipé de dérivations. Toute intervention chez un particulier nécessite donc une interruption de l'alimentation générale. Cette pratique ne respecte pas les normes en vigueur. Nous profitons donc des travaux prévus pour équiper chaque habitation avec une alimentation individuelle depuis le poste de distribution. Estimation des coûts CHF 70'000.00.

Procédure d'adjudication

A ce titre une demande d'honoraires a été faite à deux bureaux d'ingénieurs.

Le montant total de la prestation d'honoraires par spécialiste ne dépassant pas le seuil des marchés publics sur invitation (CHF 150'000.00 HT), le choix final du prestataire se fera en gré-à-gré.

Le périmètre des travaux est le suivant :



L'offre d'honoraires pour l'étape 2, mentionnée dans le tableau des phases selon la norme SIA, se résume de la manière suivante :

Montants en CHF (HT)	Dans budget de fonctionnement Avant-Projet	Dans préavis 02/2026 Etudes
Ingénieur civil	3'800.00	15'000.00
Ingénieur hydraulique civil	0.00	5'000.00
Ingénieur en électricité	0.00	1'500.00
Géomètre	0.00	5'000.00
Géotechnicien	0.00	3'000.00
Divers et imprévus 10%	380.00	3'000.00
Total intermédiaire	4'180.00	32'500.00
TVA 8.1 %	338.60	2'632.50
Montant TTC	4'518.80	35'132.50
Montant demandé	0.00	35'500.00

4. Charges d'amortissement

Les amortissements des études mentionnées dans le présent préavis se présente de la manière suivante :

Route de la Cita			
Compte de charges	Compte de Bilan et immobilisation	Montant	Amortissement annuel
430.3311.00	9141.00.00/20260201 Superstructure	CHF 18'300.00	CHF 1'830.00
460.3312.02	9141.00.00/20260202 Assainissement	CHF 18'300.00	CHF 1'830.00
811.3312.02	9144.00.00/20260203 Eau potable	CHF 6'100.00	CHF 610.00
820.3312.02	9144.00.00/20260204 Electricité	CHF 6'100.00	CHF 610.00

Chemin de la Pierreire			
Compte de charges	Compte de Bilan et immobilisation	Montant	Amortissement annuel
430.3311.00	9141.00.00/20260205 Superstructure	CHF 3'490.00	CHF 349.00
460.3312.02	9141.00.00/20260206 Superstructure	CHF 9'615.00	CHF 961.50
811.3312.02	9144.00.00/20260207 Eau potable	CHF 18'695.00	CHF 1'869.50
820.3312.02	9144.00.00/20260208 Electricité	CHF 3'700.00	CHF 370.00

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

- Vu le préavis municipal n° 02/2026 du 12 mars 2026 « Crédits d'études pour phases 32 à 41 - route de la Cita et chemin de la Pierreire »,
- Ouï le rapport de la Commission technique nommée à cet effet,
- Ouï le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

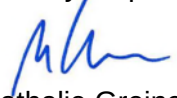
1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 61'000.00 TTC, destiné à financer les études d'ouvrage pour la rénovation des infrastructures de la route de la Cita, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 35'500.00 TTC, destiné à financer les études d'ouvrage pour la rénovation des infrastructures du chemin de la Pierreire, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 10 ans.

Direction des Travaux et des Services industriels
Philippe Michelet

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 mars 2026.

Au nom de la Municipalité

La Syndique


Nathalie Greiner



Le Secrétaire municipal


Grégoire Vagnières